

Bibliothèque numérique

medic@

**Motet, Auguste A.. Eloge de Morel,
lu...du 27 avril 1874**

Paris, libr. J.-B. Baillière et fils, 1874.

Cote : 90945



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)

Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x40x08>

A. M. G. Bournville

hommage de l'auteur

A. Morel

(8)

ÉLOGE
DE MOREL



Extrait des Annales médico-psychologiques
3^e Série, tome XII, Juillet 1874.

8

ÉLOGE
DE MOREL

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DU 27 AVRIL 1874

PAR

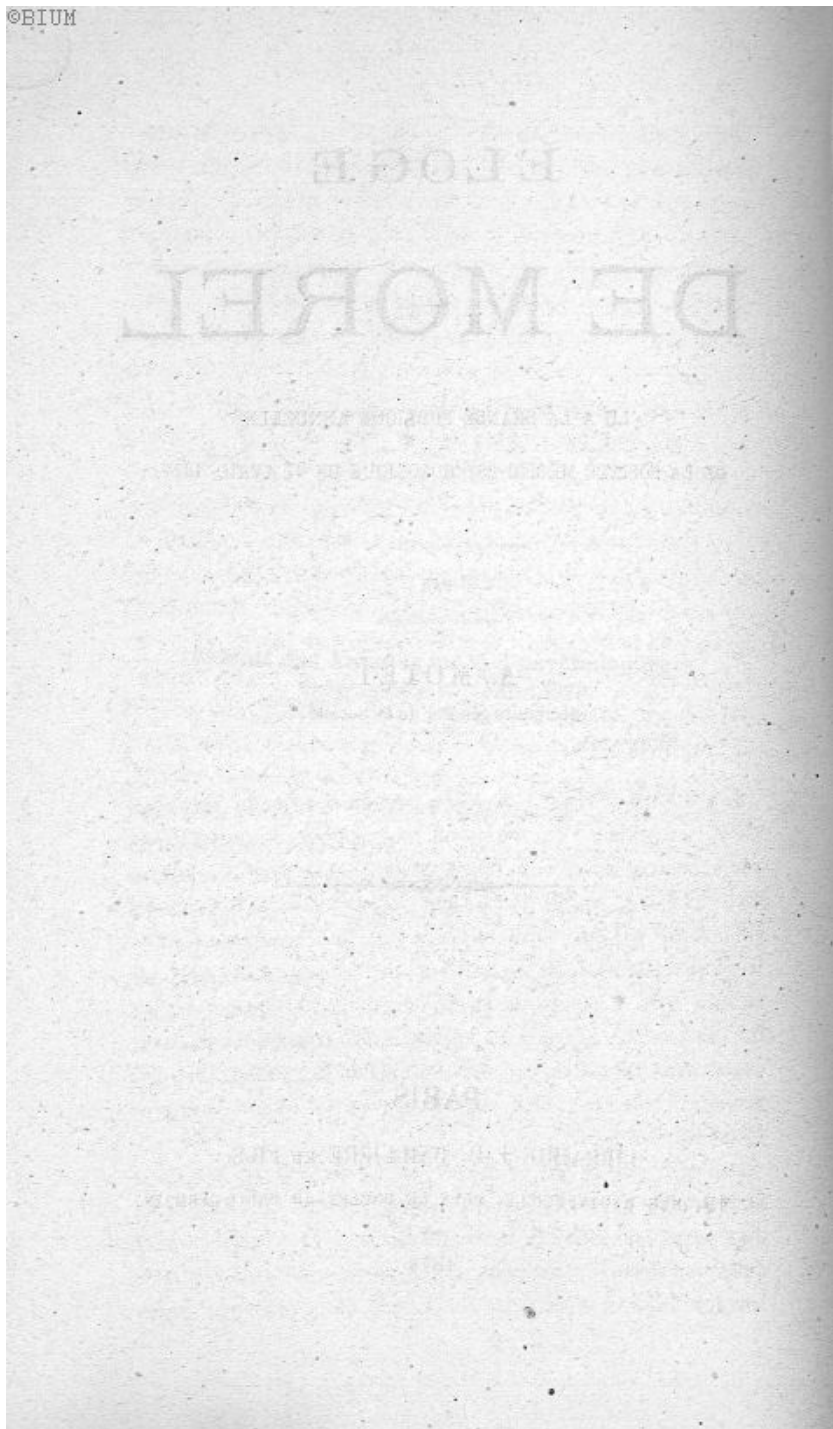
A. MOTET
Secrétaire général de la Société.



PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUE HAUTEFEUILLE, PRÈS LE BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—
1874



ÉLOGE DE MOREL

MESSIEURS,

Il y a dans la vie des sociétés, comme dans celle des individus, des périodes heureuses où tout semble s'adapter merveilleusement à des conditions nouvelles. Le progrès, lentement préparé, surgit tout à coup ; et, quand jaillit la lumière, elle éblouit par son éclat imprévu : on oublie volontiers alors les phases d'une laborieuse incubation. C'est aux générations qui suivent que s'impose le devoir de faire à chacun la part qui lui est due ; de dégager les individualités énergiques et puissantes dont les efforts ont introduit dans la science, avec des procédés nouveaux, des perfectionnements dont nous profitons aujourd'hui.

Pourquoi faut-il que ce retour en arrière soit attristé pour nous par les plus vifs regrets, et que, voulant vous entretenir d'un passé tout plein de souvenirs glorieux, j'aie le douloureux devoir de vous rappeler ceux que nous avons perdus ? Les maîtres ont disparu ; dans cette école de la Salpêtrière qui brilla

d'un si vif éclat, l'un des élèves les plus distingués, Morel, nous est enlevé avant l'heure. C'est de lui, Messieurs, que vous avez voulu que je vous parle aujourd'hui, moins pour vous rappeler son œuvre, si présente à vos esprits, que pour rendre à votre collègue regretté un témoignage public de votre pieuse estime.

Morel naquit en Allemagne, au moment où le premier Empire était dans toute la splendeur de sa gloire militaire. Son père, fournisseur des armées, ne rentra en France qu'en 1815 ; il vint s'établir à Châtillon, dans le département de l'Ain. Il n'amena pas son fils avec lui. En passant à Luxembourg, il l'avait placé dans une maison d'éducation que dirigeait l'abbé Dupont. L'enfant était intelligent, il faisait de rapides progrès, et son maître s'attachait à lui par une affection d'autant plus profonde que Morel était plus éloigné des siens. Quand le Luxembourg cessa d'appartenir à la France, le pensionnat se dispersa, l'abbé Dupont vint à St-Dié, ramenant avec lui son jeune élève. On apprit que le père de Morel venait de mourir, laissant sa femme et son fils dans la plus grande misère. L'abbé Dupont, ému de pitié, se demanda ce qu'il allait faire de ce pauvre orphelin que le ciel semblait lui envoyer. Il consulta Marianne, celle-là dont Morel disait plus tard qu'elle avait été sa vraie mère ; Marianne,

. Meuble vivant de la sainte maison (1),
 Pauvre fille à ces murs trente ans enracinée,
 Partageant leur prospère ou triste destinée,
 Le servant sans salaire et pour l'honneur de Dieu !
 Surveillant à la fois la cure et le saint-lieu,
 Et qui, voyant de Dieu l'image dans son maître,
 Croit s'approcher du ciel en vivant près du prêtre

Elle prit l'enfant, et de ce jour, tout ce que le dévouement peut faire éclore de tendresse, Morel le trouva dans cette maison bénie, dont il fut pendant dix ans la vie, dont plus tard il devint l'orgueil. Ce fut, dans toute l'acception du terme, l'en

(1) Jocelyn. — Lamartine.

fant d'adoption, et toujours il se souvint de ces années qu'on lui avait faites si douces, de ce temps heureux où son esprit s'éveillait, où son intelligence se développait sans contrainte. Un jour, l'abbé Dupont, qui lui donnait le meilleur de lui-même, s'aperçut qu'il n'avait plus rien à apprendre à un jeune homme sur lequel il fondait d'ailleurs les plus belles espérances. Il le conduisit au séminaire. Hélas ! il avait compté sans l'indépendance, sans l'activité de cet esprit qui ne sut jamais se plier à des règles sévères. Morel étouffait dans cette atmosphère où à chaque pas, il rencontrait la discipline. Il y avait à cette époque comme un souffle puissant de liberté dans l'air ; après l'Empire on se réveillait pour les choses de la pensée ; Lamennais publiait ses discours ; sa lutte avec la cour de Rome s'engageait ardente, passionnée, et les échos de sa voix arrivaient jusqu'au séminaire de St-Dié. Sous ces voûtes muettes jusque-là, s'entendit un jour une séditieuse rumeur. On y parlait un langage qui sentait l'hérésie, Morel était de ceux que la fière parole du dominicain avait le plus profondément touchés. Il fut aussi de ceux que l'on congédia. La mesure qui les enlevait aux autels pour les rendre au monde, grandit à leurs propres yeux ces jeunes martyrs de la liberté, comme ils s'intitulaient eux-mêmes ; sur le seuil du séminaire, l'un d'eux, dans un élan d'enthousiasme, la main dans les mains de ses compagnons, leur donna rendez-vous « sur le théâtre du monde. » C'était à Paris, sur la place du Panthéon, qu'il avait voulu dire.

Quand Morel arriva chez l'abbé Dupont, il avait pris son parti. Il ne pouvait rester à St-Dié ; Paris exerçait sur lui une fascination étrange. Il avait hâte d'aller se jeter dans la lutte de la vie, il comptait sur ses forces, et voulait se faire sa place au grand jour. L'abbé Dupont sentit qu'il n'y avait rien de mieux à faire ; il trouva quelques écus amassés un à un, il les lui donna ; puis, embrassant ce jeune homme qu'il avait élevé, qu'il aimait toujours, malgré la ruine qu'il apportait à ses chères espérances, il lui remit quelques lettres de recommandation.

Il s'en trouvait une pour un des vieux camarades de son père : ce fut vers celui-là que Morel se dirigea tout d'abord. C'était un vieillard à l'humeur facile, ayant beaucoup de relations, non pas des meilleures, mais des plus agréables pour un jeune homme. Morel se laissa prendre à ces habitudes qui n'avaient rien d'austère; il aimait à causer, et comme il avait déjà la causerie fine, railleuse, il plut à des rédacteurs du journal le *Revenant*, et trouva quelques articles à écrire. Mais les ressources s'épuisaient vite; il fallut bientôt vivre d'expédients, en attendant que la fortune voulût bien se montrer plus élémentaire. Un jour enfin, Morel fut présenté dans une famille américaine qui cherchait un précepteur. Il fut agréé; son existence était assurée pour quelque temps du moins; il pouvait réaliser un projet qu'il avait conçu dès son arrivée à Paris, il voulait étudier la médecine; et, pendant les quatre années qu'il passa dans la maison de M. Leroy de Chaumont, il fit des économies qu'il consacra tout entières à ses études médicales.

Ce fut à ce moment qu'il se lia avec Claude Bernard et Volpré. Ce fut là l'époque la plus heureuse de sa vie. Entre ces trois hommes s'établit bientôt l'intimité la plus étroite. Ils avaient mis tout en commun, et passant tour à tour par des périodes d'une richesse relative et d'un dénuement complet, ils opposaient à ces brusques ressauts de la fortune, une joyeuse indifférence, une inaltérable égalité d'humeur. Aux jours d'abondance, on donnait des fêtes; Morel était l'âme de ces réunions qu'illuminaient ses saillies; c'était lui qui recrutait les artistes, il connaissait tout le monde! Il se prodiguait déjà avec cette insouciance du lendemain qui est restée l'un des traits les plus accusés de son caractère.

Il ne négligeait pas cependant ses études. En 1839 il était reçu docteur, et, sans s'inquiéter un instant des conséquences probables de son aventureuse entreprise, il louait, rue du Luxembourg, un appartement où il supposait que la clientèle allait en foule arriver. Il eut de cruels mécomptes; l'année n'était pas finie qu'il venait un soir à la Salpêtrière, frapper à

la porte de son ami Claude Bernard, pour lui raconter ses malheurs et lui demander l'hospitalité. Il trouva là des consolations et un abri. Il y trouva plus encore. Claude Bernard était alors l'interne de Falret; l'élève confia au maître la détresse de son ami. Falret faisait alors des recherches dans les livres allemands, il avait besoin d'un traducteur qui fût sous sa main : il accueillit Morel avec sa bienveillance accoutumée ; il en fit presque son secrétaire, afin peut-être, d'avoir l'occasion discrète de l'assister sans qu'il se crût son obligé. C'est de ce jour que date la vocation de Morel ; c'est de ce jour qu'il appartient à l'aliénation mentale ; on peut dire qu'elle l'a depuis possédé tout entier.

Jamais l'école de la Salpêtrière n'eut une période aussi brillante, jamais, à la fois, il ne se rencontra tant d'esprits, jeunes, ardents, pleins de confiance en eux-mêmes, et plus décidés à faire faire à la science des progrès plus rapides. Les recherches se multipliaient, les aperçus les plus originaux se succédaient, c'était comme un enivrement ; il semblait qu'on touchât à la solution de tous les problèmes qu'on abordait avec une juvénile témérité. Pour le maître, Falret, ses élèves étaient la :

« Cara deum soboles, magnum Jovis incrementum. »

Il dirigeait ce mouvement généreux. On eût dit que sous un effort d'une incomparable puissance, allait se dégager et s'affirmer une doctrine nouvelle. Il s'établissait entre des hommes d'aptitudes les plus différentes, une union intime ; l'avenir ne fit que la rendre plus solide encore, et dans le présent, elle porta ses fruits. C'était d'ailleurs un spectacle qu'il ne fut plus possible de contempler depuis. Autour de Falret, obéissant à la loi d'une mystérieuse mais irrésistible attraction, se groupaient alors Claude Bernard que passionnaient déjà les études physiologiques. Lasègue, lauréat du grand concours, qui apportait là ses connaissances psychologiques, Morel, esprit aventureux ; d'une originalité rare, qui n'avait encore que d'in-

généieux aperçus. Ensemble, ils travaillaient avec une ardeur de néophytes, il leur semblait que la psychologie allait tout expliquer, tout résoudre, et après avoir raisonné des facultés de l'âme, selon l'école, savamment recherché les troubles des sentiments, des idées, de la volonté, ils pensèrent un moment que tout était dit. Leur illusion fut de courte durée. S'ils n'avaient pas tout d'abord mesuré l'étendue des espaces qu'ils voulaient parcourir, s'ils avaient aperçu vers de lointains horizons des formes indécises qu'ils avaient trop vite caractérisées, leur esprit était trop droit et trop juste pour ne pas rectifier l'erreur à mesure qu'ils allaient en avant. Les faits venaient chaque jour donner un démenti à leurs théories séduisantes; ils s'en aperçurent; et, loin de se décourager en voyant tomber pièce à pièce un édifice qu'ils avaient construit sans effort, ils se remirent à l'œuvre. Falret leur montra le vrai chemin; ils demandèrent alors à la Clinique ce qu'ils avaient cru pouvoir trouver sans elle. Désormais, le sol n'était plus mouvant sous leurs pas, ils ne marchaient plus au hasard, ils n'avaient plus qu'à féconder par le travail les enseignements que leur apportait l'examen des aliénés, qu'à mettre à profit les leçons de l'expérience.

L'école était fondée; à la période psychologique succédait la période plus scientifique de l'observation clinique. Les progrès furent rapides. A ce moment, on n'avait point encore imaginé qu'il pût y avoir quelque danger à laisser pénétrer au milieu des quartiers d'aliénés, des jeunes gens honnêtes, désireux de s'instruire, et apportant dans leurs recherches une curiosité discrète. Falret, entouré de ses élèves, passait au milieu de ses malades, et, non content de s'occuper d'elles à sa visite médicale de chaque jour, il avait institué des réunions, des fêtes, dans lesquelles Morel retrouvait son entrain d'autrefois. Il amenait à la Salpêtrière des artistes qui chantaient pour les pauvres folles; à leur tour, elles récitaient des vers; et c'était un étrange et émouvant spectacle que celui d'une si grande infortune, secourue par des hommes d'un aussi grand cœur.

Une figure nouvelle apparaît à ce moment. Morel avait connu à Saint-Dié l'abbé Christophe. Celui-ci, devenu vicaire dans une petite commune du département des Vosges, s'était distingué dans une inondation qui avait emporté une partie de son village. On l'avait nommé chevalier de la légion d'honneur. C'était chose assez rare alors, pour un vicaire, et Morel, se souvenant de la bonne camaraderie d'autrefois, pensa que la place de son ami, l'abbé Christophe, était à Paris, auprès de lui. Il pria tant Falret qu'il le décida à faire quelques démarches. Elles réussirent au-delà de toute espérance, et Morel eut la joie de voir nommer son ami quatrième aumônier de la Salpêtrière. A peine arrivé à son nouveau poste, l'abbé Christophe se sentit entraîné dans le mouvement général des idées qui se succédaient dans le service de Falret. Il apporta, lui aussi, son concours dévoué ; c'est avec lui que Falret fonda cette œuvre de charitable et prévoyante assistance que vous soutenez tous aujourd'hui, l'œuvre du patronage des aliénés.

Ainsi se faisait, entre ces hommes, un échange incessant des idées ; il faudrait avoir été leur contemporain pour bien vous dire ce que furent ces années de travail, de collaboration presque familiale ; mais, si nous n'avons pas été les témoins de ce labeur fécond, nous en avons retrouvé du moins l'ineffaçable trace, nous en conservons l'impérissable souvenir.

C'est à partir de 1842 que Morel commence cette série de travaux, de publications que la maladie et la mort ont pu seules interrompre. C'est dans des brochures, dans des recueils périodiques, dans des livres, que se développent ses idées. On en peut suivre facilement le cours, et ce n'est pas le côté le moins attachant de cette étude que la recherche des variations qui se produisent dans les doctrines. Il abordera tous les sujets avec un égal bonheur, laissant toujours à ce qu'il touche le coin d'une observation fine, d'une ingénieuse appréciation ; et même lorsqu'il se trompera, il n'en restera ni moins séduisant, ni moins utile ; au milieu de ses erreurs même, on trouve

encore quelque chose qui garde la manière d'un maître savant et habile.

Le premier mémoire que Morel ait publié porte la date de 1842. Il a pour titre : « Sur la manie des femmes en couches. » Ce travail, fait, si je ne me trompe, en collaboration avec son ami M. Lasègue, est tout un exposé de doctrines. Il est évident que la manie des femmes en couches n'est que le prétexte d'une discussion philosophique ; il faut voir comme les théories physiques y sont traitées de haut : « Elles ont eu plus de valeur dans le passé qu'elles ne sont destinées peut-être à en avoir dans l'avenir », et spiritualiste avant tout, Morel, s'en va chercher dans les conditions morales de la femme, avant, pendant et après l'accouchement, les causes de la manie puerpérale. L'inexpérience dont il faisait preuve alors, avait tout le charme des convictions sincères ; on sentait qu'une foi robuste le soutenait, et l'on attendait le développement de ces idées dans le grand ouvrage auquel il travaillait « avec un jeune médecin de ses amis. » — Il ne tint pas sa promesse, détourné qu'il fut par d'autres soins et d'autres devoirs ; plus tard la transformation s'était opérée, et ce fut sur des assises plus solides qu'il édifia son œuvre.

Mais avant d'arriver à cette période de sa vie, la plus utile, la plus féconde, il publia dans vos Annales de remarquables articles de critique et d'analyse. — Les études historiques sur l'aliénation mentale, en collaboration avec M. Lasègue, sont à la fois une œuvre d'érudition et de justice scientifique. Peu connus en France, les travaux des médecins psychologues allemands devinrent de la part de Morel et de Lasègue l'objet d'une étude approfondie : leurs tendances s'y accusent encore, elles leur servent admirablement cette fois à apprécier la valeur de savants méconnus, parce qu'ils n'étaient pas compris. La tâche qu'il se sont imposée, ce n'est pas de détruire par des objections faciles à accumuler, mais bien d'éclairer par une critique motivée, des systèmes qui veulent être vus dans leur ensemble. Si quelque chose m'a frappé dans ces études historiques, c'est le sentiment de res-

pect avec lequel ces hommes si jeunes encore, jugeaient des doctrines opposées aux nôtres. Il ne leur vient point à l'esprit de traiter légèrement, comme on le faisait volontiers autour'eux, ni l'animisme de Sthal, ni le mysticisme d'Heinroth ; c'est avec une haute impartialité qu'ils entrent dans les détails, et font ressortir l'élévation des idées du médecin philosophe allemand ; ils dégagent la loi morale d'Heinroth, et proclament qu'il a eu le mérite de placer la science de l'aliénation sur un terrain fécond qui étend et ennoblit le but des études des médecins aliénistes. Je ne puis résister au plaisir de vous citer textuellement ce passage qui termine l'analyse des devoirs du médecin vis-à-vis de l'aliéné : « Quand on se représente sérieusement quelle puissance gagne un homme à hausser ainsi sa mission pour en embrasser d'un regard l'immensité ; quand on met d'un côté l'esprit qui cherche des molécules pathologiques, et de l'autre celui qui croit avoir le droit de commander à la force première, on sent ce que valent de pareils enseignements. Pour nous, nous croyons de grand cœur à des doctrines qui vous élèvent et vous développent à ce degré.

» Ce n'est pas à dire qu'il faille se cloîtrer dans ces vastes conceptions, et laisser tous les moyens d'investigation qui sont entre nos mains. L'observation siège aujourd'hui à l'entrée de toute science ; le médecin idéal, tel que le veut Heinroth, observe sans relâche, mais il le fait avec indépendance et profondeur. »

Si dégagé qu'ils aient voulu faire leur travail d'analyse de toute idée personnelle, on sent sous ces lignes, les sympathies des collaborateurs, qui, dans leur pratique ont conservé toujours comme Heinroth voulait que le fit tout médecin des aliénés, ces deux qualités, j'allais dire ces deux vertus, « la foi et la volonté. »

Ideler et Langermann ne furent pas étudiés avec moins de soin ; je ne saurais, sans dépasser les limites qui me sont imposées, insister plus longuement sur ces premiers essais, préludes heureux des travaux que nous apportera l'avenir.

En 1844, Ferrus confie à Morel une malade atteinte de délire

mélancolique. Il entreprend avec elle un long voyage, et partout où il passe, il s'attache à recueillir sur la situation des aliénés, sur les établissements qui les reçoivent, des notes curieuses ; sous forme de lettres à Ferrus, il les publie dans les *Annales médico-psychologiques* ; elles ne sont pas seulement une description pittoresque des lieux qu'il a visités ; sous sa plume, elles deviennent un exposé aussi judicieux qu'attachant des doctrines des maîtres qui l'accueillent. On pourrait s'étonner même des connaissances déjà si étendues de Morel en aliénation mentale, à une époque si rapprochée de ses débuts, si l'on ne savait de quelle finesse d'observation il était doué. Servi par une admirable mémoire, il comparait, il jugeait, et ses jugements ne furent jamais empreints d'un caractère de systématique exclusion. Alors même que ses susceptibilités nationales sont éveillées par la sévérité de Friedreich à notre égard, il exprime pour les médecins allemands une sympathie presque respectueuse ; le savant Roller qu'il va voir dans son asile d'Ille-nau et près duquel il rencontre son maître Falret, est placé dans ces lettres au même rang que Bergmann, Zeller, Damerow, Flemming, Ideler, Jessen, Jacobi, Nasse, etc., et tout aussi juste pour Guislain, Schröder-van-der-Kolk, Schneevogt, pour les médecins Italiens dont les asiles étaient encore si défectueux pour la plupart à cette époque, il n'a que des éloges pour leurs courageux efforts. Je devais, Messieurs, faire ressortir pour vous ces qualités d'un écrivain que la passion n'égara jamais, et chez lequel vous ne trouverez pas une critique qui ne soit tempérée par une appréciation scientifique.

Il est un autre côté de cette correspondance qui veut être mis en lumière. Morel a cru pendant longtemps que les maladies mentales devaient varier suivant les pays, la nature, le caractère des peuples, suivant les milieux. Cette opinion, il la combattit, plus tard ; sans lui donner encore des développements, il la pose, comme une pierre d'attente : c'est un germe, aussi bien que cette idée du délire émotif qui ne sera que vingt ans après livrée au monde sous la forme d'un mémoire publié dans

les Archives de médecine. Que lui aura-t-il fallu pour la concevoir? — Un accès de fièvre contracté à Venise, et l'émotion causée par le suicide d'un jeune homme habitant le même hôtel que lui. L'ébranlement nerveux qui en résulte le met dans des conditions d'excitabilité telles, que le voyage en voiture lui cause une véritable terreur. Plus tard, rencontrant des malades qui s'exagèrent tout, et vivent dans une permanente inquiétude, il se souvient qu'il a passé par un état semblable; il éclaire l'observation de ces malades par son observation personnelle et il consigne dans une monographie des plus originales, les résultats d'une expérience acquise à ses propres dépens. Tout ce voyage fut pour lui fertile en enseignements. Outre qu'il apprenait par un contact incessant avec une aliénée, les difficultés de tout genre que crée la folie, il s'accoutumait aussi à trouver en lui-même les ressources dont il avait besoin. Cette éducation, que les circonstances l'avaient contraint à se faire, sans autre guide que les nécessités du moment, eut une influence marquée sur toute sa vie; c'est à elle qu'il doit d'avoir poussé si loin l'observation des types, et d'avoir saisi des nuances qui, si souvent, échappent dans les formes héréditaires des aliénations mentales.

En 1845, Morel rentrait en France. Il y retrouvait ses amis; quelques-uns, toujours fidèles à la médecine mentale, les autres se livrant avec une ardente conviction à des tentatives de réforme sociale. Un petit cercle d'intimes que présidait Buchez, s'occupait des questions de politique, de religion, de philosophie; Morel fut attiré dans ce milieu où le retinrent des amitiés chères. Il y trouvait d'ailleurs, sous une forme nouvelle, des idées qu'il avait depuis longtemps adoptées. Ce qui le séduisait, c'était moins leur nouveauté même que le parti qu'il en allait tirer pour l'étude des aliénations mentales. Quand Buchez, cet homme aux apparences si calmes, développait avec une énergie si puissante, avec une parole si convaincue, l'un de ces grands problèmes sociaux patiemment, sagement creusés par lui, Morel entrevoyait pour la médecine une ère

de progrès et de conquêtes. L'individu disparaissait, la Société l'absorbait : la médecine sociale, dont le traité des dégénérescences fut plus tard l'une des expressions, jaillissait de ces entretiens. Ce que fut cette époque, vous le savez, Messieurs; plusieurs sont encore parmi vous qui prirent une part active à ce grand mouvement de la pensée. Jeunes comme leur science, enivrés par ce souffle de liberté qui courait sur le monde, ils allaient, ardents, convaincus, essayant avec Cerise, Buchez, Roux-Lavergne, la conciliation entre le catholicisme et les idées de la Société moderne. M. Ott publiait l'histoire universelle avec l'idée généreuse du progrès indéfini de l'humanité; Buchez et Roux-Lavergne travaillaient ensemble à l'histoire de la Révolution, c'était la part de la politique; Cerise affirmait ses doctrines philosophiques dans ses études sur Cabanis, dans l'introduction du livre de Roussel, et plus tard, dans la préface de Bichat. Partout on sentait que ces hommes honnêtes qui préparaient une révolution sans en prévoir toutes les conséquences étaient, plutôt des apôtres inspirés du progrès que des ambitieux du pouvoir. On les vit s'élever, comme Buchez, et rentrer, sans amertume, sans regrets, dans le silence de leurs laborieuses retraites.

Morel ne fut pas entraîné par eux dans le mouvement politique; il était aux prises avec les difficultés matérielles de la vie; ces trois années, de 1845 à 1848, furent pour lui particulièrement tourmentées. Un événement imprévu vint le sortir de ses embarras, le rendre tout entier à la médecine mentale, et lui permettre de mener à bonne fin les remarquables travaux qui lui assurent l'une des premières places parmi les médecins aliénistes.

Archambault venait de quitter Maréville pour prendre à Charenton le service de la division des hommes. Buchez fit nommer Morel médecin en chef de l'asile de la Meurthe. C'était à ce moment, il faut tout dire, un abri et du pain pour lui et sa jeune famille. Ce fut presque aussitôt l'inépuisable champ de ses observations, de ses expériences si heureuse-

ment résumées dans les deux volumes des Etudes cliniques.

Ce qu'était Morel au lendemain de son entrée dans les fonctions publiques, il le resta toute sa vie. Ceux qui ne le connaissaient pas ne se doutaient guère de son tempérament d'artiste, de son horreur pour tout ce qui était une contrainte, une gêne. Il ne comprit jamais rien à la routine administrative, et plus d'une fois il se trouva gravement aux prises avec elle. Comme d'autres ont besoin d'espace, il avait besoin, lui, d'indépendance, de liberté. Capable, à l'heure qu'il avait choisie, de sacrifier ses tendances naturelles à l'étude préférée, de rester enfermé pour ainsi dire dans son asile pendant de longues séries de jours, il était tout à coup sollicité par un besoin de mouvement et de vie en dehors. Rien, alors, ne le retenait plus, et son oubli des règlements administratifs faillit un jour lui coûter cher. Pour ses débuts à Maréville, il eut affaire à un directeur nommé Parisot, homme froid, d'une ponctualité désespérante, et chez lequel le règlement s'était en quelque sorte incarné. L'envie était venue à Morel d'aller faire une excursion dans les Vosges; il voulait revoir Saint-Dié et retrouver les souvenirs de son heureuse enfance. Il soumit ce projet à Parisot qui ne fit aucune objection sérieuse à son départ et lui demanda seulement s'il avait un congé. — « A quoi bon, dit Morel, qu'ai-je besoin d'aller solliciter le préfet pour une si courte absence, cela n'en vaut pas la peine. » Et, pensant aux démarches à faire, à la lettre à écrire, à l'attente d'une réponse, il trouva plus simple de partir, heureux de se sentir libre, comme un écolier en vacances. Huit jours passèrent vite. Il revint à Maréville, sa première visite fut pour le directeur. Parisot le reçut dans son cabinet: il était solennel. Aux premiers mots, il arrêta Morel, et lui dit: « Monsieur, vous n'avez plus rien à faire ici, vous êtes démissionnaire. — Moi, démissionnaire, fit Morel, que voulez-vous dire? — Alors Parisot lui lut lentement, appuyant sur chaque mot, l'article en vertu duquel « tout médecin qui s'absente huit jours sans congé régulier est considéré comme démissionnaire. » Morel ne s'attendait guère à cette réception:

il ne se déconcerta pas cependant; il courut chez le préfet de Nancy, lui parla des crétins de Rosières-aux-Salines dont on s'occupait beaucoup à ce moment, lui raconta son aventure et sa déconvenue. Le préfet était homme d'esprit, il savait son Parisot par cœur, il rassura Morel, lui promit d'arranger l'affaire et l'engagea, pour l'avenir, à tenir un plus grand compte des règlements administratifs. C'était lui demander plus qu'il ne pouvait faire, et pendant tout le temps que Morel vécut à Maréville, il se sentit mal à l'aise dans ces formules étroites qui le gênaient et contre lesquelles il lutta plus d'une fois. Avec une spirituelle malice, il ne manquait jamais, quand l'occasion s'en présentait, de répéter à Parisot la phrase de Falret : « Dans un asile d'aliénés, j'ai beau chercher les fonctions d'un directeur et celles d'un médecin, je ne trouve que celles d'un médecin. »

Bientôt d'ailleurs il vit arriver Renaudin comme directeur de Maréville. L'ancien médecin directeur de l'asile de Fains ne lui créa pas trop de difficultés tout d'abord; des tendances communes les rapprochaient, ils étaient pleins de zèle pour la science, ils inaugurèrent des conférences cliniques pour les étudiants de l'école de Nancy; ils avaient un égal besoin de professer, mais leurs aptitudes étaient bien différentes; le succès de Morel fut peut-être l'une des causes qui contribua le plus à modifier la nature de ses relations avec Renaudin. Lorsque parut le livre qui résumait les leçons, il ne fut pas moins bien accueilli que ne l'avait été l'enseignement. Morel avait des qualités exceptionnelles; d'une sagacité rare, il avait aussi le talent de l'exposition; quand il définissait, il le faisait avec une précision telle, que les traits venaient se graver profondément dans l'esprit et n'étaient plus effacés. Les détails abondaient, le malade était dépeint avec une fidélité si parfaite, qu'on le pouvait reconnaître; c'était un véritable portrait. Ce qui fit que ses Etudes cliniques furent si vite et si bien acceptées, c'est que de nombreuses observations venaient pour chaque forme décrite rendre plus saillantes les appréciations.

L'intérêt se doublait des considérations philosophiques dans lesquelles Morel entrait avec une prédilection marquée : on y retrouve l'influence de l'école de Buchez, une tentative d'alliance entre la philosophie et la médecine et le sentiment élevé du perfectionnement possible de l'humanité. « L'esprit humain, dit-il, ayant son passé, son présent et son avenir, tend incessamment à se fortifier et à s'agrandir comme tout ce qui est, de sa nature, perfectible et immortel. Tout me porte à croire que sous ce rapport l'état présent, intellectuel et moral est meilleur que son passé, et que cet état que je signale tend incessamment à se développer dans le sens du progrès d'une véritable civilisation. Beaucoup de causes physiques et morales s'opposent, il est vrai, à ce libre développement, le gênent dans sa marche et l'obscureissent dans son principe, mais cependant ne parviendront jamais à le faire disparaître. »

Cette phase de la vie de Morel fut l'une des plus laborieuses. Préoccupé surtout du fait en lui-même, recherchant les causes, déterminant les formes, il prend comme point de départ les débilites intellectuelles, l'imbécillité et l'idiotie, puis s'élève par une gradation suivie aux troubles intellectuels, aigus d'abord, chroniques ensuite, mais il ne trouve point encore la formule définitive. L'évolution de sa doctrine est des plus intéressantes, et comme il est presque entièrement dominé par le fait clinique, il lui arrive à chaque instant de trouver un détail qu'il note en passant, ne se doutant pas que toutes ces idées si neuves, si originales, seront reprises et développées soit par lui-même, soit par ses successeurs. Le délire orgueilleux de certains aliénés persécutés a été parfaitement étudié par lui, mais il n'a pas tiré parti de son observation. C'est bien plus tard que M. Foville eut le mérite de retrouver et de décrire la Mégalomanie. Que de richesses dorment encore dans ces pages d'une lecture si attrayante, si facile, que l'homme du monde, le philosophe aussi bien que le médecin, se laissent prendre au charme, et suivent jusqu'à la fin le développement d'une pensée toujours limpide, toujours

matresse l'elle-même. Cette possession de soi a fait éviter à Morel un écueil sur lequel il n'était que trop facile de venir se briser. Son éducation philosophique le conduisait à donner aux causes morales une prépondérance dans la genèse de la folie, il devait être tout disposé à ne pas faire une part égale entre elles et les causes physiques. Peut-être y eut-il un moment où ce fut là la direction de son esprit ; mais l'observateur, le clinicien reprend le dessus ; après l'hypochondrie qui l'arrêta selon nous trop longtemps, et à propos de laquelle nous aurions à relever quelques rapprochements un peu forcés, il retrouve dans l'hystérie toute sa supériorité, et l'affirme plus encore dans les considérations générales sur l'épilepsie. Quand l'heure sera venue de creuser profondément le problème, il se montrera l'un des premiers, l'un des plus habiles dans l'étude de ces faits qu'il était autrefois commode de faire rentrer dans la classe si élastique des monomanies, et qu'une observation sévère a permis de rattacher scientifiquement à des états morbides nettement définis. Ne me demandez pas, Messieurs, d'entrer dans plus de détails ; l'œuvre de Morel veut être vue dans son ensemble, et si je m'arrête sur quelques points, c'est pour mieux marquer le développement d'un talent qui grandit chaque jour, et si souple, qu'il s'accommode aux sujets les plus variés. Rien n'est plus curieux que la courte description de son voyage à Rosières-aux-Salines. Toutes les questions qui se rapportent au crétinisme sont abordées en quelques pages : étiologie, séméiologie, prophylaxie, traitement, tout est là ; et par un ingénieux rapprochement que vous retrouverez dans les Etudes cliniques, il fait ressortir toutes les analogies qui, au point de vue de la dégradation intellectuelle, existent entre les crétins, les demi-crétins, les crétineux et les idiots, les imbéciles, les débiles intellectuels. Ce qu'il propose pour les types les moins abaissés, c'est un mode d'éducation appliqué aux sourds-muets par Piroux, dont il suivait les essais avec une philanthropique curiosité. Morel donnait ainsi un aliment à son activité que stimulait encore ses rela-

tions suivies avec les médecins étrangers, Monseigneur Billiet correspondait avec lui; partout où une idée nouvelle surgissait, Morel s'en emparait, l'étudiait, l'analysait, et vos Annales sont pleines de ces articles de fine critique où il versait les trésors de son érudition.

En 1856, Morel est nommé médecin en chef de l'asile de St-Yon, à Rouen. Jusqu'alors il avait vécu en contact avec une population de mœurs simples et accoutumée aux travaux de l'agriculture. Lorsqu'il arriva dans cette ville manufacturière et qu'il se trouva au milieu d'une population industrielle, aux habitudes d'intempérance, aux mœurs relâchées; lorsqu'il eut parcouru son service et qu'il y eut rencontré des types de dégénération précoce, quand il eut vu ces formes chroniques reconnaissables toujours à leurs caractères généraux, mais si différentes de ce qu'il avait observé jusque-là, par leurs allures, par leur expression individuelle, il eut un moment de surprise et d'inquiétude. Il se demanda s'il ne s'était pas trompé à Maréville et s'il ne fallait pas faire table rase de tout ce qu'il avait appris. Mais les hommes de la trempe de Morel, mis en présence de difficultés qu'il faut vaincre, n'hésitent pas longtemps. Il avait trop de sagacité, trop de pénétration pour ne pas voir vite et juste. Il eut bientôt, d'un coup d'œil, embrassé cet ensemble; et ce ne fut pas sans une satisfaction profonde qu'il entrevit la réalisation d'une des conceptions de sa jeunesse. Il était en face d'un problème social, il était ramené par la force même des choses à cette théorie des milieux qu'il n'avait qu'à regret sacrifiée à Maréville. Là, il avait pour ainsi dire commencé par la fin; il lui suffit de changer de théâtre pour changer non pas de doctrine, mais de direction scientifique. Il se mit à l'œuvre avec une ardeur sans pareille; sa curiosité une fois éveillée, il ne s'arrêta plus dans ses recherches; et le voilà demandant à l'alcoolisme, à l'absence de la vie de famille, à laquelle s'est substituée la vie de l'atelier, le secret des dégénérescences qu'il rencontre à chaque pas. Il voit s'élargir le cercle des névroses, produit fatal de conditions so-

ciales antinaturelles. Il est désormais sur un terrain nouveau, non exploré encore et sur lequel il va bâtir une œuvre de génie ; je ne crains pas, Messieurs, de dépasser la mesure de votre estime, en qualifiant ainsi toute cette série de travaux qui commence au traité des dégénérescences, et se poursuit au milieu des recherches sur l'hérédité, sur l'épilepsie, sur la médecine légale des aliénés.

L'influence de Morel sur la médecine mentale fut dès lors considérable. C'est de lui que date en France une interprétation nouvelle de la folie. Jusque-là renfermée, malgré de généreux, mais stériles efforts, dans les limites d'une spécialité étroite, l'étude des aliénations mentales s'impose comme le complément obligé, nécessaire des études médicales; la notion d'une maladie à prévenir, à traiter, à guérir, se dégage avec une indéniable évidence. Il en ressort encore une conception plus haute, c'est celle de la mission du médecin, qui, au nom de la science, a le droit et le devoir de signaler les causes qui entravent les progrès de l'humanité, abâtardissent les races et les menacent d'une fin prématurée, en frappant les individus d'une stérilité précoce. Je ne sais si jamais ce rôle du médecin a été envisagé d'une manière plus généreuse et plus large, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'il n'y a jamais eu dans la science un effort plus énergique, jamais plus belle intelligence ne se mit au service d'une aussi noble cause. Ce qu'il a fallu à Morel de travail pour grouper ces matériaux épars, de courage pour lutter contre des difficultés de tout genre, ceux-là qui l'ont aidé, pourraient seuls le dire; et lui, quand son œuvre fut achevée, reconnaissant de l'appui qu'ils lui avaient prêté, il ne la voulut présenter au monde savant que sous le patronage de ces hommes illustres dont vous gardez pieusement le souvenir, et dont les noms viennent s'inscrire ici comme d'eux-mêmes, Falret, Ferrus, Buchez, Cerise, Parchappe, Flourens, Serres, Rayet et les amis des premiers jours, les compagnons des premières études, M. le professeur Claude Bernard et M. le professeur Lasègue. Dans la préface du *Traité des Dégénérescences*. Morel ne

put s'empêcher de jeter un regard en arrière, son passé lui apparaissait avec les obstacles qui avaient hérissé sa route; les incertitudes qui l'avaient assailli à ses débuts, les déceptions même de son existence, il les dit sans amertume, sans faiblesse; et, comme il convient à une âme forte, il s'applaudit d'être sorti triomphant de la lutte, sans avoir rien perdu de sa foi scientifique : « J'ai traversé, pour ce qui me regarde, dit-il, cet âge heureux où le cœur de l'homme déborde d'espérance, mais je puis affirmer que ma foi en l'amélioration des destinées futures de l'humanité n'a pas faibli, et que je crois de toutes les forces de mon âme à l'intervention heureuse, et je dirai même nécessaire, que les médecins sont appelés à exercer sur ces mêmes destinées... Mes vœux seront atteints du jour où je verrai se grossir le nombre des médecins dont les efforts auront pour but l'amélioration intellectuelle, physique et morale de l'espèce humaine. »

Il était impossible que, conçue dans un esprit aussi large, cette œuvre magistrale ne touchât pas par plus d'un point à l'anthropologie; aussi l'influence des races y est-elle étudiée avec le plus grand soin et avec des développements considérables. Mais ce qu'il importe pour nous de faire ressortir, c'est l'action des grands modificateurs généraux, agissant soit séparément, soit simultanément sur des masses d'individus soumis aux mêmes influences, et s'accusant dans leurs effets, par des traits de plus en plus profonds, par le fait de l'hérédité de génération en génération. Morel admit comme base de sa classification la cause spéciale, prédominante, bien plus encore que l'ensemble des symptômes observés.

Tantôt cette cause agit sur des populations entières, tantôt seulement sur des masses, sur des catégories d'individus. De là cette classe si nombreuse de dégénérescences par intoxication. Au premier rang, l'alcool, puis l'opium, le tabac, les poisons minéraux maniés par les ouvriers dans certaines industries; les substances végétales altérées, engendrant l'ergotisme et la pellagre. Viennent ensuite les dégénérescences dues à des causes

physiques et morales, telles que l'alimentation mauvaise ou insuffisante, l'influence du climat, la constitution géologique du sol, les effluves palustres, puis la misère sous toutes ses formes avec l'immoralité des parents, la promiscuité des sexes, l'éducation vicieuse des enfants. C'est surtout dans les grands centres de population que ces causes agissent avec la plus effrayante intensité. Une fois posées ces données générales, c'est dans le détail que paraissent surtout les qualités d'observateur que Morel possédait à un si haut degré. Il suit pas à pas, pour ainsi dire, les progrès de la dégénérescence ; il les étudie chez l'enfant d'abord, dans la période qui s'arrête à la puberté ; il montre ces petits êtres à développement intellectuel, brillant en apparence, et chez lesquels un examen attentif révèle les inégalités et les contrastes les plus choquants. A des facultés spéciales, exaltées jusqu'au prodige, correspondent, d'une part, une véritable faiblesse intellectuelle, d'autre part, des monstruosité morales. Puis, dans le passage de l'enfance à la puberté, tout s'arrête ; des accidents cérébraux surviennent, les névroses apparaissent, et souvent encore des délires dont l'évolution affecte une marche toute particulière. Ceux qui échappent à ces accidents aigus, après avoir perdu les facultés exceptionnelles de l'enfance, ou restent des débiles intellectuels, ou parcourent sans s'arrêter jamais la longue série des désordres qui appartiennent à la folie des actes. Mobiles à l'excès, occupant tour à tour les fonctions sociales les plus diverses, tourmentés par une agitation inquiète, un incessant besoin de mouvements, ils arrivent aux exagérations les plus imprévues. Leur immoralité, leur cynisme, leur perversité, les amènent tôt ou tard devant les tribunaux ; et tantôt traités comme des criminels, tantôt soumis, à cause de la bizarrerie de leur actes, à l'examen des médecins aliénistes, ils passent de la prison à l'asile, créant autour d'eux des difficultés multipliées ; une fois séquestrés, ils redeviennent souvent capables de reprendre un peu d'empire sur eux-mêmes. Ne trouvant plus, dans ces conditions nouvelles, d'aliments à leur activité dévorante, ils paraissent calmes, obtiennent

à force de sollicitations de rentrer dans le monde qu'ils ne tardent pas à troubler encore, jusqu'au jour où, devenus les fléaux de la famille, les ennemis acharnés de la société qu'aux jours des révolutions ils sont les premiers à ébranler, ils rentrent enfin dans l'asile d'aliénés qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Morel a surtout insisté sur les périodes alternatives d'excitation et de dépression, si communes chez ces individus qui passent des enthousiasmes les plus irréfléchis au découragement le plus sombre, et se suicident si souvent, sans qu'on puisse trouver à leur détermination une autre cause que leur mobilité pathologique.

Mais ce n'était point assez pour lui de signaler ces perversions intellectuelles et morales, l'état physique avait aussi fixé son attention : l'idiotie, l'imbécillité, les déformations de la tête et des oreilles, le strabisme, l'arrêt de développement des organes génitaux, la microrchidie, la diminution de la taille, tout est par lui passé en revue; et comme conséquence de cette étude, se dégagent les lois de l'hérédité progressive. Tantôt similaire, elle reproduit dans les familles des troubles analogues, et l'on voit alors se succéder pendant plusieurs générations ou les formes intermittentes, périodiques, de la folie, ou les suicides, exécutés avec le même procédé, avec les caractères de la même fatalité morbide. Tantôt incomplète, elle présente, dans la même famille, des types dissemblables, dont les uns répètent les troubles observés chez les ascendants, dont les autres échappent à l'influence héréditaire et se conservent indemnes pendant toute leur vie.

Ce que Morel a bien vu encore, c'est la stérilité qui vient enfin mettre un terme à cette progression. Il semble, qu'arrivés au dernier échelon de la dégénérescence, ces êtres dégradés soient frappés par une loi supérieure de conservation sociale, et qu'ils soient condamnés à disparaître comme une monstrueuse anomalie. C'est notre droit, Messieurs, d'être fier de ce magnifique ouvrage auquel l'Académie des sciences a décerné l'une de ses récompenses. Ce qui le distingue entre tous, c'est la profondeur et la hardiesse des vues. Décrire

un ensemble de symptômes, quand le sujet d'études vit sous les yeux de l'observateur, le plus souvent ce n'est pas chose difficile; mais, déterminer la genèse de troubles intellectuels ou moraux, mettre en lumière les liens étroits qui les rattachent à des formes connues, pressentir, deviner à des manifestations fugitives la maladie qui ne se caractérisera que plus tard, élever jusqu'à la hauteur d'un procédé scientifique des investigations préliminaires, c'était une entreprise qui exigeait des qualités peu communes. Si Morel l'a menée à bonne fin, c'est qu'il n'était pas seulement doué de rares aptitudes, mais que chez lui l'étendue des connaissances, le génie inventif lui faisaient rencontrer des trésors, là où tant d'autres avaient passé sans en soupçonner l'existence. Quand il parlait de ces lois qu'il avait découvertes, il développait ses théories avec un charme incomparable : sa parole était élégante et facile; ses récits étaient relevés de détails d'une précision telle, que là, où il semblait n'avoir voulu que caractériser un type, il avait d'un trait énergique dessiné une figure sous laquelle il n'était que trop facile d'inscrire un nom bien connu. On se souvient encore à Rouen de l'une de ces causeries familières, où, entraîné par son sujet, il s'attira une assez désagréable aventure. C'était dans un dîner; la conversation avait été amenée, on ne sait comment, sur l'hérédité morbide. Morel, dont c'était l'un des thèmes favoris, cite des exemples, fait l'histoire de quelques-uns des malades curieux qu'il a pu observer, et, déduisant des prémisses qu'il avait posées les conséquences scientifiques qu'il était si habile à en faire découler, il dépeint ces excentriques qui courent le monde, remarquables par leurs tics, par leurs bizarreries, ce que l'on est convenu d'appeler leurs manies, et il démontre que l'abaissement intellectuel, l'imbécillité, l'idiotie même se trouvent chez leurs descendants. Par hasard, l'un des convives répondait au type défini par Morel; chacun des traits s'en allait compléter un ensemble que tout le monde connaissait. Morel ne s'apercevait point de l'embarras de son hôte : il

parlait toujours, et chaque détail n'était qu'une involontaire, mais trop transparente allusion. Celui dont il faisait, à son insu, le portrait, crut à un parti pris, il demanda raison de ce qu'il regardait comme une insulte ; on eut beaucoup de peine à le calmer ; Morel s'excusa de son mieux, mais je doute qu'il ait jamais beaucoup regretté sa méprise.

En 1860 parut le *Traité des maladies mentales* ; c'était le développement naturel du *Traité des dégénérescences*, il en devait avoir le même caractère scientifique, il devait être exposé d'après la méthode. Les classifications anciennes de l'aliénation mentale ne suffisaient point à Morel : elles étaient fondées sur l'étude des formes ; il voulait prendre la question de plus haut, et laissant de côté la symptomatologie, il demanda à l'étiologie de lui donner les bases d'une classification nouvelle. Pour lui, peu ou point de folies qui n'éclatent sous l'influence d'une prédisposition ; peu importent les phénomènes généraux, maniaques ou mélancoliques, ce ne sont pour lui que des états d'excitation ou de dépression, c'est l'habitus, ce n'est pas le fond même de la maladie. Cette idée, il la poursuit dans son livre avec une conviction profonde, et il essaie de faire rentrer les maladies mentales dans les six groupes suivants :

- 1° Les aliénations mentales héréditaires ;
- 2° Les aliénations mentales par intoxication ;
- 3° Les folies hystérique, épileptique, hypochondriaque ;
- 4° Les folies sympathiques ;
- 5° Les folies idiopathiques ;
- 6° Les formes terminatives.

Je n'ai pas, Messieurs, à discuter ici la valeur de cette classification ; l'un des vôtres, Buchez, l'a sagement appréciée dans vos Annales. Ce que je dois seulement montrer, c'est cette tendance si marquée de l'esprit de Morel dans la voie de la généralisation. Pour lui, le désordre intellectuel final était moins intéressant que les phases obscures de son incubation. C'est à leur recherche que toutes ses facultés d'invention,

d'analyse, s'appliquent tout d'abord. S'il n'a pas toujours été heureux dans ce mode d'investigations, si la difficulté même du problème l'a conduit à une solution prématurée, si enfin il s'est vu forcé de confondre, dans des groupes qui semblaient les repousser, certaines formes de délires qui voulaient être autrement décrites, il n'en a pas moins eu un incontestable mérite, celui d'ouvrir une voie toute nouvelle et de conquérir à la pathologie mentale la place qu'elle devait occuper, en faisant ressortir l'analogie qui existe entre les causes de la folie et celles des autres affections du cadre nosologique.

Cependant, Messieurs, s'il m'était permis de choisir parmi les travaux de Morel, celui qui, après le *Traité des dégénérescences*, me semblerait le plus digne d'être signalé à la reconnaissance du monde savant, je vous présenterais ses recherches sur l'épilepsie larvée. Jamais peut-être sa curiosité scientifique ne s'exerça plus à propos, jamais elle ne le conduisit à des résultats plus féconds aussi bien au point de vue de la pathologie, qu'au point de vue de la médecine légale. Frappé de la soudaineté, de la violence, de l'aveugle brutalité de certains actes, il fut amené à rechercher sous quelle influence morbide ils avaient pu se produire. Mieux préparé qu'aucun autre par ses études sur l'hérédité, il ne tarda pas à s'apercevoir que l'épilepsie n'était pas tout entière dans l'attaque convulsive; dans le vertige comitial facilement appréciable pour l'œil même le moins exercé, dans ces accès de folie furieuse se répétant périodiquement avec des caractères identiques. Il soupçonna l'épileptique sous ses manifestations les plus fugaces, et bientôt il put donner une démonstration rigoureuse de l'existence d'une forme d'épilepsie sans attaques convulsives, reconnaissable à un ensemble de symptômes, difficile peut-être à constituer, mais qui n'échappe plus aujourd'hui à l'attention éveillée du médecin. Je ne dirai pas, Messieurs, que Morel a été l'inventeur de l'épilepsie larvée, ce serait oublier la part qui revient dans cette importante découverte à plusieurs d'entre vous; vous ne me trouverez que juste

cependant, si j'affirme que l'un des premiers, Morel décrit cette forme jusqu'alors confondue avec les troubles les plus divers, qu'il en vulgarisa la connaissance, donnant une fois de plus la mesure de la sûreté de sa méthode, de la haute valeur de ses procédés scientifiques.

C'est à ces qualités exceptionnelles que Morel a dû l'autorité si légitime dont il jouissait dans les questions de médecin légale. Se heurtant parfois à des résistances systématiques, il ne se laissait point ébranler ; quand il croyait être en possession de la vérité, il l'affirmait hautement ; et, si claires étaient ses démonstrations, si convaincantes les preuves qu'il apportait, qu'il finissait toujours par faire accepter ses jugements. Il les appuyait sur des considérations d'un ordre exclusivement scientifique et se gardait de toute appréciation aventureuse. La doctrine de l'impulsion irrésistible, isolée d'un état morbide antérieur, trouvait en lui un adversaire implacable ; sa théorie si vraie, se formulait de la manière la plus nette : « Les actes malfaisants des aliénés doivent être regardés, disait-il, non pas comme des entités malades, mais comme la conséquence d'une maladie principale dont il s'agit de démontrer l'existence en analysant tous les éléments de la question. Ces éléments se retrouvent dans l'étude de l'état intellectuel, moral et physique de l'individu inculpé, non-seulement au moment de la perpétration du crime, mais en l'examinant dans les phases de sa vie antérieure. » — Dans toutes les expertises qui lui furent confiées en si grand nombre, il resta fidèle à ces principes ; vous en trouveriez l'éclatante confirmation dans les rapports médico-légaux qu'il a publiés dans *l'Union médicale*, dans la *Gazette hebdomadaire*, dans les *Annales médico-psychologiques*. C'était avec le sentiment élevé de l'importance de sa mission qu'il se livrait aux plus minutieuses recherches, et, non content d'avoir élucidé le problème qu'il avait à résoudre, il s'efforçait de rapprocher le fait soumis à son examen, des faits analogues consignés dans les recueils de la science. Ce n'était pas de sa part un vain étalage d'éra-

dition, c'était l'appoint apporté par ce qu'il appelait l'élément historique, dans ces questions si graves. Aussi, Messieurs, avec quelle sûreté, avec quelle inébranlable fermeté se présentait-il devant les magistrats ; dans l'affaire Derozier, il avait tout le monde contre lui. Son rapport, concluant à la responsabilité du prévenu qui simulait la folie, n'avait pas convaincu les juges ; on lui demande de se prononcer de nouveau, après trois mois d'une observation qui n'avait servi qu'à fortifier encore ses convictions, sans modifier celles des magistrats qui lui étaient contraires. Derozier simulait encore à l'audience, il fut déclaré coupable ; aussitôt après sa condamnation, il s'avoua vaincu et déclara qu'il n'avait jamais été fou, qu'il était à bout de forces, et qu'il n'eût pu continuer plus longtemps le rôle pénible qu'il s'était imposé de jouer. Morel, heureux de ce triomphe, n'en tirait point vanité cependant, et quand il parlait de cette affaire qui lui avait causé tant de soucis, il ne voulait qu'une chose, faire ressortir la compétence du médecin dans ces questions que lui seul est apte à juger. Son rapport sur Chanel, aliéné homicide, ses lettres à M. le Dr Bédor, sur un imbécile érotique convaincu de profanation de cadavres ; les considérations générales sur les actes immoraux des aliénés, sont des modèles de discussion. Vous citerais-je encore, Messieurs, les débats de l'affaire Jeanson ? Ils sont si présents à votre mémoire qu'il me devient inutile d'y insister longuement ; mais je manquerais à un devoir que je suis heureux de remplir, si je ne disais ici que l'opinion de Morel a trouvé parmi vous, comme au sein de la Société de Médecine légale, le plus unanime assentiment. Vous avez apporté à notre collègue regretté l'appui de vos lumières, et vous n'êtes point allés chercher les éléments de vos convictions ailleurs que là où Morel avait puisé les siennes ; dans l'étude, dans la connaissance de faits analogues accomplis sous l'influence d'une hérédité morbide incontestable. Vous avez mûrement pesé tous les arguments que Morel soumettait à votre arbitrage ; vous avez jugé, comme il l'avait fait lui-même, dans votre impartialité,

et vous avez ainsi fait à des récriminations regrettables, la seule réponse qui fût digne de vous et de lui.

D'ailleurs, Messieurs, il y avait dans Morel un tel amour de la science, un tel esprit de vulgarisation, qu'il ne put jamais garder pour lui seul ni ce qu'il avait appris, ni ce qu'il avait fait. On eût dit qu'il avait besoin de s'entretenir avec vous, et dans les dernières années de sa vie, on le voyait aussi assidu à nos séances que s'il avait vécu parmi nous. C'est ainsi que vous avez été, par lui, instruits de l'affaire Chorinsky; son intervention, sollicitée par son ami le baron Mundy, fut encore l'un de ces actes d'humanité qui suffiraient à asseoir la renommée d'un homme, s'il n'avait déjà, depuis longtemps acquis une notoriété scientifique à laquelle rien ne manquait. Vous avez vu, Messieurs, de quelle façon victorieuse il combattit une hostilité systématique, et comment, dans une phrase indignée, il ébranla, par l'énergie de ses convictions, un jury plus disposé à condamner qu'à absoudre. Ce qu'il affirmait, le temps devait se charger de le démontrer. Pour le moment, il suffisait à sa conscience d'avoir sauvé de la peine de mort, le malheureux dont il avait dû faire, devant ses juges, la lugubre et caractéristique histoire. Pendant deux longs-jours il avait pour ainsi dire vécu avec Chorinsky, dans sa prison, assistant à des scènes d'une violence inouïe, que suivaient des périodes d'un accablement profond; écoutant cet homme dont la vie était en jeu, et qui semblait n'avoir jamais soupçonné la gravité de sa situation. Il le montra sujet, dans son enfance, dans sa première jeunesse, à des accès convulsifs; il rappela ses excès précoces, ses excentricités dans le monde, la mobilité de son caractère, la bizarrerie de ses actes, la faiblesse de son intelligence. Puis, s'élevant aux considérations médicales qu'il a développées dans ses livres, il démontra que Chorinsky subissait fatalement l'influence de l'hérédité morbide, que toute son existence pathologique était dominée par l'épilepsie dont les accès convulsifs de l'enfance étaient la manifestation évidente; il le suivit jour par jour, et jusque dans ses

amours effrénées, jusque dans les vaniteuses exagérations de ses récits, jusque dans ses projets d'avenir conçus sous le coup d'une condamnation capitale, il trouva des preuves, il les présenta comme il le savait faire, et ne se laissa pas un moment ébranler par les arguties du Ministère public. C'est l'honneur de Morel, d'avoir en Allemagne, tenu d'une main vaillante le drapeau de la médecine mentale. C'est avec un sentiment de profond, de pieux respect mêlé d'un légitime orgueil, que je vous rappelle, Messieurs, cette victoire toute française; cette gloire que nous apporta Morel est bien la nôtre, c'est notre devoir, c'est notre honneur aussi, de la proclamer hautement dans cette occasion solennelle.

Combien eût été précieux pour nous le traité de *Médecine légale* dont un seul fascicule a vu le jour. Le temps a manqué à Morel pour achever son œuvre. Depuis plusieurs années il était atteint de diabète; et, soit qu'il méconnut la gravité de son état, soit que l'activité de son esprit ne put se plier à des exigences nouvelles, il ne changea rien à sa vie. Il se dépensait avec une prodigalité qui ruinait ses forces. Ses merveilleuses aptitudes semblaient doublées, on eût dit qu'il se hâtait de vivre, et de répandre; avant que la mort n'en vînt tarir la source, tous les trésors de sa brillante imagination. Partout où il allait, il recueillait le témoignage des sympathies les plus vives. Aux succès de ses livres étaient venus se joindre les succès oratoires; sa vie finit presque dans un éclatant triomphe; c'est en revenant du Havre où il était allé parler de Jeanne d'Arc dans un langage qui avait profondément remué toutes les fibres nationales, qu'il s'arrêta pour ne plus se relever. La mort ne l'effraya point, il la vit venir sans défaillance, et la main dans les mains des amis qui, jusqu'à la fin, veillèrent à son chevet, il put dire en s'endormant du dernier sommeil, qu'il avait obéi à la maxime de Septime Sévère, qu'elle avait été la loi de sa vie: *Laboremus*! Pour nous, Messieurs, douloureusement frappés par ce deuil, obligés de renoncer à jouir des travaux que nous promettait l'avenir, nous ne pouvons que

nous réfugier dans nos souvenirs. Morel nous apparaît aujourd'hui comme l'une de ces individualités puissantes, qui, par la seule force de leur intelligence, par l'énergie de leur volonté, s'élèvent des conditions les plus humbles aux sommets les plus hauts de la réputation scientifique. Le monde n'a pas compris toujours l'indépendance du caractère et la liberté des allures de cet homme d'une intelligence supérieure. Mais, la postérité qui jugera son œuvre, n'aura pas de ces préoccupations étroites ; elle ne verra qu'un immense labeur, si grand même, qu'elle se demandera peut-être, si jamais Morel a connu d'autre repos que celui de la tombe !

Déjà, Messieurs, des amis, de ceux qui avaient commencé la vie avec Morel, et dont le dévouement l'a suivi jusqu'à l'heure de la séparation dernière, ont voulu payer à sa mémoire le tribut de leurs regrets. Leur affection ne fut point partielle, et en m'acquittant de la tâche que vous m'avez fait l'honneur de me confier, je me suis inspiré de leur pensée. Je prendrais volontiers pour preuve de la distinction de l'esprit de Morel ces amitiés rares qui furent le bonheur de sa vie, me souvenant de ces mots de Labruyère : « Il y a un goût dans la pure amitié, où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres. »

TRAVAUX DE MOREL

Mémoire sur la manie des femmes en couches, précédé de quelques réflexions sur la direction à suivre dans l'étude des maladies mentales. Paris, 1842.

— *De l'isolement considéré au point de vue du traitement de l'aliénation mentale*. — Strasbourg, 1850.

Considérations sur les causes du goître et du crétinisme endémique à Rosières aux Salines (Meurthe)—Nancy, 1851.

— *Rapport médico-légal sur l'état mental d'un aliéné homicide*, avec des considérations sur ce que l'on doit entendre par la monomanie homicide. — Paris, 1853. (Publications de l'Union médicale.)

— *Considérations médico-légales sur un imbécile érotique convaincu de profanation de cadavres*. Lettre à M. le Dr Bédor (Extrait de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*). — Paris, 1857.

— *Y a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois ?* — Ou de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie. Discours de réception à l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen. — Rouen, 1857.

— *Mélanges d'anthropologie pathologique et de médecine mentale*, Swedenborg : sa vie, ses écrits, leur influence sur son siècle, coup d'œil sur le délire religieux. — Rouen, 1859.

— *Le non restraint ou de l'abolition des moyens coercitifs dans le traitement de la folie*, suivi de considérations sur les causes de la progression dans le nombre des aliénés admis dans les asiles. — Paris, 1860.

— *De la folie héréditaire*, Rapport médical sur un individu

qui comptait des aliénés dans son ascendance paternelle et maternelle et qui a été condamné pour outrages aux mœurs, précédé de considérations sur les actes immoraux des aliénés. — Paris, 1862.

— *De l'hérédité morbide progressive, ou des types dissemblables et disparates dans la famille.* — Paris, 1867.

— *Le procès Chorinsky, Etude médico-légale.* — Rouen, 1868.

— *Analogies entre les dégénérescences intellectuelles, morales et physiques des habitants des contrées paludéennes et celles des habitants des pays goîtrigènes.* — Paris, 1868. (Extrait des archives de médecine.)

— *Rapport médical sur l'asile des aliénés de Saint-Yon.* — Rouen, 1870.

JOURNAUX ET REVUES

ARCHIVES GÉNÉRALES DE MÉDECINE. — *De l'éthérisation dans la folie au point de vue du diagnostic et de la médecine légale.* — 1854.

— *Caractères de l'hérédité dans les maladies nerveuses.* 1859.

— *Du goître et du crétinisme.* — 1863-64.

— *Du délire émotif.* — 1866.

— *De l'hérédité morbide progressive.* — 1867-68.

— *Annales médico-psychologiques.* — Morel a publié dans ce recueil un nombre considérable de travaux : études historiques, analyses, mémoires originaux, se succèdent presque sans interruption depuis la fondation du Journal. La connaissance de plusieurs langues étrangères permettait à Morel de se tenir au courant de tout ce qui se passait

dans le monde scientifique ; nous lui devons de nombreuses et intéressantes communications, et des comptes rendus des congrès où il représentait dignement la médecine mentale française. Il prit une part active aux travaux de la Société médico-psychologique, il y a peu de questions où il ne soit intervenu avec l'autorité de sa vaste expérience.

L'Union médicale donna la première l'hospitalité la plus cordiale à Morel ; elle publia des articles de critique, de nombreux rapports médico-légaux.

La Gazette hebdomadaire reçut aussi des rapports dont la plupart ont été publiés en tirages à part.

LIVRES

Etudes cliniques, Traité théorique et pratique des maladies mentales. — Nancy et Paris, 1852.

— *Traité des dégénérescences physiques, morales et intellectuelles de l'espèce humaine* — Atlas. — Paris, 1857.

— *Traité des maladies mentales.* — Paris, 1860.

— *1^{er} fascicule de la médecine légale des aliénés.* — Paris 1868.